



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidature pour le poste de :

ARCHITECTE
(Nombre de poste : 1)

Activités principales :

L'architecte participe à l'ensemble des phases de la construction et d'aménagement des établissements de l'OFPPT, notamment :

- L'élaboration des dossiers de consultation des prestataires de services (topographe, laboratoire géotechnique, architecture, bureau d'études bureau de contrôle...) et lancement y afférant ;
- L'examen des études topographiques et géotechniques ;
- L'examen et la validation des études architecturales et techniques ;
- Le suivi des demandes d'autorisation administratives ;
- Le suivi des études architecturales et techniques tout en assurant une coordination entre les différents prestataires de service jusqu'au lancement de l'appel d'offres relatifs aux travaux de construction ;
- Le suivi des travaux de construction jusqu'à la réception définitive ;
- L'analyse des offres des soumissionnaires ;
- L'assistance aux ouvertures des plis relatifs aux consultations ou concours architecturaux ;
- La vérification et le traitement des factures et des notes d'honoraires.

Profil requis :

- Etre titulaire du diplôme d'Architecte (**Diplôme donnant accès à l'échelle 11 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 2 années au moins dans le domaine de l'architecture liée au bâtiment ;
- Avoir une bonne maîtrise de la réglementation de gestion des Dépenses Publiques est un atout ;
- Etre âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
- Etre de nationalité Marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à remplir, téléchargeable depuis les sites **www.ofppt.ma** (volet Ressources Humaines) ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste ;
- Copie légalisée de la CNI ;
- Copie légalisée du diplôme requis (les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence).

Modalités de dépôt du dossier de candidature :

1. S'inscrire et postuler à l'offre sur le site : **http://recrutement.ofppt.ma** ;
2. Envoyer les documents constituant le dossier de candidature sous format PDF sur le site : **http://recrutement.ofppt.ma**.

Date limite de réception des candidatures est le 22 septembre 2020 à minuit.

N.B : Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ou transmis par email ne sera pas pris en considération.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Direction du Patrimoine, Siège de l'OFPPT. Casablanca.